

Leucémie et champs magnétiques : « il faut protéger les enfants »

– D^r Claude Tremblay

L'ANCIEN EXPERT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL en matière de santé environnementale dénonce le refus de Québec de protéger les enfants contre une exposition excessive aux champs magnétiques (CM), qu'il confirme être l'une des causes de la leucémie infantile. « Quand quelque chose pointe les enfants qui sont les personnes les plus sensibles, il faut les protéger », nous a expliqué le D^r Claude Tremblay en entrevue. De 2002 à 2008, cet épidémiologiste et toxicologue fut responsable de la table nationale de la santé environnementale du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Émis par les fils et appareils électriques quand on consomme de l'électricité, les CM de 60 Hertz sont classés « peut-être cancérigènes » depuis 2001 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). C'est qu'une dizaine d'études épidémiologiques (sur la répartition et les facteurs de maladies) ont démontré un doublement du risque de leucémie chez les enfants couramment exposés à des champs magnétiques mesurant en moyenne 0,3 ou 0,4 microtesla (μT) — 3 ou 4 milligauss (mG) — sur une période de 24 heures.

Québec ignore l'avis de ses experts

En 2007, à la demande du MSSS, ses propres conseillers à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) — dont le D^r Tremblay — recommandaient l'application du principe de précaution en la matière. Le rapport de l'INSPQ proposait « de mettre sur pied un groupe de travail réunissant les principales organisations » concernées afin d'« évaluer et de proposer, le cas échéant, des mesures raisonnables et proportionnées » (peu coûteuses) de réduire l'exposition des Québécois aux CM.

Le gouvernement n'a jamais donné suite à ces recommandations, malgré le lien très crédible établi entre les CM et la leucémie

infantile. Motif : « On ne peut toujours pas tirer de conclusion quant à un lien causal avec les champs électromagnétiques », nous expliquait le D^r Alain Poirier, directeur national de la santé publique et sous-ministre au MSSS, dans une lettre écrite en avril 2010.

« Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas conclure de façon parfaite et formelle du point de vue statistique que ça n'existe pas », rétorque le D^r Tremblay en dénonçant le fait que le D^r Poirier ignore les recommandations de ses propres experts. En fait, ajoute-t-il, depuis 2001, plusieurs études réalisées sur des animaux ont confirmé que l'exposition aux CM 60 Hz entraîne la leucémie. « C'est assez bien documenté maintenant », explique ce retraité du MSSS qui pratique désormais en tant qu'expert médico-légal.

De plus, l'on soupçonne fortement les CM de favoriser, notamment, la survenue de la dépression, d'avortements spontanés, de maladies

neurodégénératives (Alzheimer, Lou Gherig, etc.) et des cancers du cerveau et du sein. Or, selon l'INSPQ, les Québécois font partie des peuples les plus fortement exposés à ces CM, notamment parce que 70 % de nos maisons sont chauffées à l'électricité. En 1999, 21,4 % des enfants québécois étaient exposés à un CM moyen supérieur à 0,2 μT (2 mG), selon Hydro-Québec. D'ailleurs, les Québécois affichent les taux d'incidence les plus élevés au pays de cancers du sein, du cerveau et de la leucémie (ces deux derniers étant les principaux cancers infantiles) ainsi que des cancers chez les enfants de 0 à 10 ans, selon le site Web de l'Agence canadienne de santé publique (tinyurl.com/cartescancer). Selon le D^r Tremblay, l'incidence réelle est sans doute encore plus importante car les cas de cancers sont sous-rapportés par les hôpitaux québécois.

De plus, ce médecin estime qu'il peut parfois y avoir des ingérences politiques en matière de santé publique. « De fait, les Directions régionales de santé publique, de même que l'INSPQ ne sont pas à l'abri des différents lobbies, ce qui peut les amener à orienter leurs priorités en fonction de préoccupations qui sont en marge de leur mandat premier. Dans le cadre d'expertises particulières rédigées par des groupes d'experts, on comprend que certains lecteurs externes ont des mandats précis et ceux-là ont une influence certaine sur la version publiée. »

Malgré tout, l'expert se dit optimiste : « J'ai l'impression qu'il va y avoir une levée de boucliers, dit-il. Les gens sont tannés de se faire bourrer le crâne, ils ne se fient plus aux autorités gouvernementales. Quand l'économie est en jeu, l'environnement et la santé sont toujours laissés pour compte. »



Les Québécois affichent les taux d'incidence les plus élevés au pays des cancers liés à l'électropollution.

+ Pour en savoir davantage
21esiecle.qc.ca/electrosmog
em3e.com ■■ essentia.ca
 Autre texte sur l'électrosmog : p. 28